

Planning envisagé au 30 juin 2024 : des changements sont susceptibles d'intervenir d'ici la reprise effective des cours

* Ces cours seront pérennisés en fonction du nombre d'inscrits.

Consulter notre site internet pour connaître le détail et les conditions de chaque activité : www.gvnuits.fr

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE NUITS-SAINT-GEORGES

15 activités pour bouger et prendre soin de vous

vos 2 premières séances sont gratuites et sans engagement

A NOTER :

2 nouvelles activités : Zumba et Cross-training

Gym Après Cancer : cours sur inscription spécifique

Bien mentionner le jour puis l'heure choisie de votre (vos) cours sur votre bulletin d'adhésion

POUR QUI :

Tout public à partir de 14 ans

QUAND :

A partir du 09 septembre jusqu'au 28 juin 2025

TARIFS 2024-2025 :

(tarifs incluant la licence sportive FFEPGV de 29€)

- Vous pratiquez **une** activité :
 - Marche ou Volley ou Marche Nordique 105 €
 - Cardio Boxing ou Cardio Training ou Cross-training 120 €
 - Gym ou Step ou Gym Equilibre ou Cardio/Dance ou Zumba 140 €
 - Aquagym 150 €
 - Pilates 160 €
 - Natation 170 €
 - Yoga 185 €
- Vous pratiquez **deux** activités tarif unique 205 €
- Vous pratiquez **trois** activités tarif unique 235 €
- Vous pratiquez **quatre** activités **ou plus** tarif unique 265 €

Si vous adhérez avec une personne vivant sous le même toit, une **réduction de 10%** sera accordée sur la cotisation totale

➤ Bulletin d'inscription dans les salles ou téléchargeable sur le site

PAIEMENT :

- Chèque à l'ordre de : **GV Nuits-Saint-Georges**
- Paiement **possible** en 3 fois **sur 3 mois consécutifs** (le préciser avec un post-it sur chaque chèque)
- Chèques vacances ANCV - Coupons Sports - Bourses d'activité Mairie de Nuits-Saint-Georges

CONTACTS :

→ Le site : www.gvnuits.fr - Onglet : **Contact** (renseignements fournis par courriel)

Pensez à vous inscrire à la newsletter pour recevoir les dernières infos

→ Référents de cours, animateurs, animatrices au début ou à la fin de chaque séance

→ Téléphone : **03.80.61.22.86** ou par courrier : **GV. NSG 25, Rue Paul Paqueriaud 21700 NSG**

IMPORTANT :

Tous les licenciés devront renseigner un **questionnaire de santé** ou fournir un **certificat médical** de moins de 6 mois (documents téléchargeables sur le site)